

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 219

Artikel: La quinzaine féministe : le suffrage féminin en Grèce. - L'idée marche... à Bagdad, sur les rives du Niger. - En marge de l'Assemblée de la S.d.N. - Une deuxième femme diplomate aux Etats-Unis. - Dernière heure : un succès en Argentine

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... . 8.—
 Le Numéro.... . 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, . 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Un nouveau moyen de propagande. — La quinzaine féministe: E. GD. — Premier Congrès général de l'Enfant: Elisabeth DES GOUTTES. — De ci, de là... — Coups d'œil sur deux Expositions: I. L'Exposition suisse d'agriculture et les femmes: A. DEBRIT-VOGEL. II. L'Exposition bâloise du travail féminin: E. V.-A. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Denise, pièce suffragiste: BL. HAIN.

Un nouveau moyen de propagande

Nos lecteurs n'ont pas oublié le concours pour une pièce de théâtre suffragiste qu'ont organisé, l'hiver dernier, sept de nos Associations suffragistes romandes. La réunion du jury n'ayant pu avoir lieu qu'au printemps, la saison était alors trop avancée pour favoriser, sauf occasion spéciale, la mise à la scène des différentes pièces présentées. Mais maintenant que, de toutes parts, s'organise le travail de l'hiver et que tous les groupements féminins élaborent leur programme, nous tenons à leur signaler le très précieux moyen de propagande pour nos idées que constitue la pièce de théâtre suffragiste, et les ressources que leur offrent, tant les pièces primées au concours, que celles que leurs auteurs ont bien voulu laisser à la disposition des Associations féminines. Nous en donnons ci-après la liste avec quelques indications, en ajoutant que toutes peuvent être facilement montées et interprétées par des troupes de bons amateurs:

1^{er} prix: APRÈS LE DÉLUGE, par M^{lle} Emma Chenevard (Neuchâtel). (Plusieurs personnages et nombreux figurants; nécessite une mise en scène très soignée, un jeu rapide et varié, pour produire tout son effet. Pas de droits d'auteur.)

2^e prix: LE DROIT DE LA FEMME, par M. A. Leuba (Genève). (Plusieurs rôles d'hommes; pas de difficultés de mise en scène. Pas de droits d'auteur.)

Pièces non primées: PAS RIEN QUE CHEZ NOUS... (Cinq personnages; conviendrait pour milieux ouvriers. Pas de droits d'auteur.)

GUERRE AUX TYRANS. (Monologue pour jeune fille. Pas de droits d'auteur.)

L'IDÉE MARCHÉ... (Sept personnage. Droits d'auteur: en cas de bénéfice lors d'une représentation, que ce bénéfice soit versé à la caisse du *Mouvement Féministe*.)

SUFFRAGE FÉMININ. (Trois personnages, très peu d'action. Pas de droits d'auteur.)

POURQUOI PAS? (Quatre personnages; conviendrait bien pour groupement à la campagne. Pas de droits d'auteur.)

RÉUNION DE FAMILLE. (Dix personnages. Pas de droits d'auteur.)

AMES DE FEMMES. (Huit personnages. S'entendre avec l'auteur pour les droits d'auteur.)

ANGÈLE OU LA JEUNE SUFFRAGISTE. (Neuf personnages, facile à monter et à jouer; peut aussi être joué sur un théâtre de marionnettes. Pas de droits d'auteur.)

LE PÈRE DÉCIDE, tragédie. (Quatre personnages. Pas de droits d'auteur.)

LES IDÉES SUBVERSIVES D'ANNE-MARIE FONTENAY. (Dix personnages, tous féminins; facile à monter et à jouer. Pas de droits d'auteur.)

DENISE. (Paraît dans ce moment dans le *Mouvement*. Droits d'auteur: 5 fr. par représentation payante.)

S'adresser pour toutes ces pièces à la présidente du jury, M^{lle} Emilie Gourd, Pregny-Genève. Toutes étant encore en manuscrit, la copie des différents rôles est à la charge des Sociétés et groupements qui les feront représenter. Il sera répondu aux demandes suivant l'ordre de leur réception.

La Quinzaine Féministe

Le suffrage féminin en Grèce. — L'Idée marche... à Bagdad, sur les rives du Niger. — En marge de l'Assemblée de la S. d. N. — Une deuxième femme diplomate aux Etats-Unis. — Dernière heure: un succès en Argentine.

Le dernier numéro du journal féministe grec, notre confrère, *La Lutte de la Femme*, nous apporte les précisions qui nous manquaient encore au sujet de la reconnaissance par le Parlement hellénique du suffrage féminin municipal. Les organisations féminines avaient travaillé depuis longtemps dans ce sens, et leurs efforts avaient abouti, le printemps dernier, au dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée signé par 70 députés. Celle-ci avant de prendre ses vacances d'été remit toutes les affaires législatives et constitutionnelles en cours à deux Commissions, dont les décisions devaient être transmises pour ratification au gouvernement. Ce fut la Commission chargée d'étudier toutes les modifications proposées à la Constitution, qui, après une discussion assez chaude, dans laquelle M. Papanastassiou, député républicain, se montra féministe convaincu, vota à une forte majorité le projet de loi concernant le suffrage féminin, puis l'envoya au Président de la République pour signature. De ce fait est conféré aux femmes grecques âgées de plus de 30 ans et sachant lire et écrire le droit de vote, mais non pas d'éligibilité, dans les élections communales et municipales à partir de 1927. Dans deux ans donc, les femmes

voteront en Grèce. Un suffrage restreint sans doute, mais d'autre part M. Papanastassiou ayant réussi à faire inscrire dans la Constitution qu'une simple loi suffit désormais pour reconnaître aux femmes les droits politiques, il n'y a pas de raison pour que ce premier pas en avant ne soit rapidement suivi d'un autre, qui ne nécessiterait pas la mise en branle de la machine constitutionnelle.

Et voilà encore une nation qui prend rang devant nous. Il est vrai que c'est le pays de Minerve, et la déesse aux yeux pers est sans doute une meilleure patronne pour les féministes que la plantureuse *Mutter Helvetia* de nos fêtes fédérales...

* * *

A-t-on remarqué chez nous les nouvelles pleines d'imprévu données par quelques journaux féministes, et concernant l'éveil de la femme dans des contrées comme la Nigeria ou l'Irak ? Dans ce dernier pays, que les débats internationaux rendent de toute actualité ces semaines-ci, un club féminin s'est fondé, il y a peu de temps, sous le nom de « Club progressiste ». Effroi de l'Iman, qui ordonna de remplacer ce titre révolutionnaire par celui, plus rassurant, de « Club charitable ». Tranquillement, les féministes de Bagdad enlevèrent leur enseigne, puis la pendirent à nouveau deux mois après, sans être plus inquiétées ! Et certes, un travail considérable s'offre à elles : instruction des femmes illettrées, création d'écoles ménagères, d'orphelinats, etc., etc., qui rend bien nécessaire leur groupement.

Tout de même, un club féministe au pays des *Mille et une Nuits*... cela rend rêveur. Et voici qu'en plein continent noir, les femmes du Niger protestent et pétitionnent auprès du gouverneur, réclamant non seulement des conditions d'hygiène générale meilleures pour tout le pays, l'ouverture de maternités, d'orphelinats, d'écoles, une réforme dans l'administration des hôpitaux comme dans le ravitaillement du pays, la lutte contre l'alcoolisme, contre la prostitution, mais encore l'accès des femmes aux professions rémunératrices comme aux postes de fonctionnaires : soit carrément des revendications féministes. Qui donc oserait prétendre après cela que l'« Idée » ne marche pas ?...

* * *

La VI^e Assemblée de la Société des Nations a clôturé le 27 septembre, une session de trois semaines. Nous reviendrons prochainement sur ses travaux, et notamment sur la part qu'y ont prise les femmes déléguées, mais nous voulons cependant signaler sans plus tarder la participation très effective de plusieurs d'entre elles aux travaux de la II^e Commission (organisations techniques) et de la V^e Commission (questions sociales et humanitaires). La duchesse d'Atholl notamment, nommée rapporteur devant l'Assemblée plénière pour la question des réfugiés du Proche-Orient, a présenté un beau rapport très généralement apprécié, « et qui contenait autre chose que des mots, disait l'une de ses collègues, mais des faits et des précisions. »

Relevons aussi l'intérêt de plus en plus grand porté par les femmes de tous les pays à l'activité de la S. D. N. Certainement, toute cette activité ne se cristallise pas uniquement autour de l'Assemblée, et nous croyons que d'utile travail peut aussi bien s'accomplir dans des périodes plus calmes, et autour des services du Secrétariat ; mais il n'en est pas moins symptomatique de voir des Américaines, chaque année plus nombreuses, suivre les séances plénières ou faire queue à la porte des salles où siègent les Commissions, s'instruisant aux conférences explicatives si goûtées que donne chaque matin le professeur Zimmern, observant, jugeant, et rapportant ensuite au-delà de l'Atlantique une opinion motivée qui ne peut qu'être utile à la propagande en faveur

de la S. D. N. Et presque toutes ces Américaines sont des féministes : Mrs. Pennybacker, membre du Comité directeur de la Fondation Leslie et présidente de la Fédération générale des Clubs féminins ; Mrs. Fern Andrew, juriste bien connue, qui fit partie, avec Lady Aberdeen et les déléguées de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de la délégation féministe auprès de la Conférence de la Paix en 1919, délégation à laquelle on doit l'inscription dans le Pacte de dispositions de première importance pour les femmes ; et combien d'autres encore ! De Hongrie sont aussi venues à Genève la comtesse Apponyi et M^{lle} Rosenberg, toutes deux membres du Conseil National des Femmes ; de France, M^{me} Dreyfus-Barney, du Conseil National des Femmes françaises, et M^{me} Casewitz, l'une des secrétaires de l'Union française pour le Suffrage ; d'Angleterre, de nombreuses représentantes du féminisme organisé, comme Miss Courtney qui a exprimé l'opinion féminine en faveur du Protocole, ou Miss Eaton, spécialiste de la réforme des prisons et suffragiste fervente, ou des correspondantes de journaux féministes, comme Mrs. Innes pour notre confrère *The Woman's Leader*, et toutes celles dont souvent on ne découvre la présence à Genève qu'au moment de leur départ ! Ce mois de septembre devient véritablement un mois de féminisme international, et il est à regretter que nos Sociétés féministes suisses ne profitent pas davantage de la présence sur notre sol de tant de *leaders* de notre mouvement à l'étranger : car quoi de plus enrichissant et de bienfaisant que ces échanges d'idées autour du grand idéal international de la S. D. N. ?

* * *

Après Miss Atcherson, envoyée récemment par les Etats-Unis comme secrétaire d'ambassade à Berne, voici que Washington dirige sur l'Europe une seconde femme diplomate : Miss Pattie Field, qui part pour la Hollande comme vice-consul des Etats-Unis. Miss Field, qui est une élève de l'école spéciale de Radcliffe, et y a passé brillamment ses examens, déclare que cette école, nouvellement réorganisée par le Service américain des Affaires étrangères, l'a remarquablement préparée à sa carrière, notamment la division des affaires de l'Europe occidentale, où elle a eu l'occasion de se mettre au courant de tous les problèmes dont elle aura à s'occuper dans son poste d'Amsterdam. A son avis, il y a dans les services consulaires et diplomatiques toute une série de questions que les femmes sont spécialement qualifiées pour traiter : émigration et immigration, réglementation des voyages, administration intérieure parfois aride, mais absolument nécessaire, et elle apprécie hautement l'attention qu'apporte le Service des Affaires étrangères à attirer les femmes vers cette carrière. Peut-être, pour le moment, les débouchés ne sont-ils pas encore très nombreux, mais en raison bien plutôt des conditions de la politique extérieure que d'une lacune des capacités féminines, et elle estime qu'il n'y a aucun doute que les femmes ne sachent se faire leur place dans ce domaine, qui est encore trop considéré comme l'unique apanage des hommes.

Ce n'est certes pas nous qui la contredirons. E. Gd.

P.-S. — Et voici qu'au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Sénat américain vient de voter le projet de loi reconnaissant aux femmes de la République Argentine les mêmes droits politiques qu'aux hommes. La Chambre des députés doit encore, il est vrai, se prononcer à son tour sur cette question, mais quelle avance néanmoins de l'Idée ! et quelle première conquête en Amérique du Sud ! De ce train, il n'y aura bientôt plus, pour nous tenir compagnie dans notre minorité à nous femmes suisses, que les Huronnes et les Patagones... et encore !